

Bilan

Actifs		2024		2023	
		CHF	%	CHF	%
Liquidités	B.1	12 083 282	74	12 424 126	72
Autres créances à court terme envers des sociétés proches	B.2	204 770	1	76 125	0
Autres créances à court terme envers des tiers		26 980	0	19 490	0
Actifs de régularisation	B.3	760 999	5	1 990 514	12
Actif circulant		13 076 031	80	14 510 255	84
Actifs financiers	B.5	2 918 150	18	2 131 672	12
Immobilisations corporelles	B.4	51 513	0	58 531	0
Investissements dans l'aménagement des bureaux	B.4	14 967	0	71 527	0
Actifs immatériels	B.4	215 258	2	440 257	4
Actifs immobilisés		3 199 887	20	2 701 986	16
Total des actifs		16 275 918	100	17 212 242	100

Passifs		2024		2023	
		CHF	%	CHF	%
Engagements provenant de livraisons et de prestations	B.6	726 309	4	794 839	5
Autres engagements à court terme envers des sociétés proches	B.7	1 766	0	23	0
Autres engagements à court terme	B.8	279 320	2	225 177	1
Passifs de régularisation		56 699	0	82 783	0
Provisions	B.9	391 980	3	694 660	4
Capital étranger à court terme		1 456 075	9	1 797 483	10
Fonds affectés (fonds de recettes)		768 484	5	127 691	1
Total capital étranger et de fonds		2 224 559	14	1 925 174	11
Capital de la fondation		1 000 000	6	1 000 000	6
Capital lié		267 000	2	227 000	1
Capital libre		14 060 068	86	14 305 840	83
Compensation des bénéfices/pertes		-1 275 709	-8	-245 772	-1
Total capital de l'organisation		14 051 359	86	15 287 068	89
Total des passifs		16 275 918	100	17 212 242	100

Compte d'exploitation

Recettes		2024		2023	
		CHF	%	CHF	%
Contributions et dons	C.1	18 418 571	83	20 599 233	86
Dons pour des projets de campagnes internationales Greenpeace	C.2	3 766 030	17	3 235 676	14
Total des recettes		22 184 602	100	23 834 909	100

Dépenses		2024		2023	
		CHF	%	CHF	%
Campagnes nationales	C.3	-7 440 477	-34	-8 980 115	-38
Campagnes internationales	C.3	-5 835 364	-26	-5 890 315	-25
Transfert de dons reçus pour des campagnes Greenpeace internationales	C.3	-3 226 030	-15	-3 235 676	-14
Dépense pour les collectes de fonds	C.3	-4 814 618	-22	-5 060 350	-21
Frais d'administration	C.3	-1 692 373	-7	-1 805 944	-8
Total des charges		-23 008 863	-104	-24 972 401	-105

Résultat d'exploitation		-824 261	-4	-1 137 492	-5
Revenu financier		62 208	0	26 163	0
Dépenses financières		-69 867	0	-8 374	0
Résultat financier		-7 659	0	17 788	0
Revenus divers	C.4	133 640	1	173 379	1
Revenus de vente d'immobilisations corporelles		1 734	0	2 140	0
Produits extraordinaires	C.5	102 769	0	0	0
Charges extraordinaires	C.6	-1 139	0	-2 682	0
Résultat divers		237 004	1	172 838	1
Résultat avant modification des fonds affectés		-594 916	-3	-946 866	-4
Attribution des fonds affectés		-1 005 131	-4	-598 109	-2
Utilisation des fonds affectés		364 338	1	499 202	1
Résultat des fonds affectés		-640 793	-3	-98 906	0
Résultat avant modification du capital de l'organisation		-1 235 709	-6	-1 045 772	-4
Attribution du capital lié		-40 852	0	0	0
Utilisation du capital lié		852	0	800 000	3
Attribution du capital libre		0	0	0	0
Utilisation du capital libre		1 275 709	6	245 772	1
Montant après attributions		0		0	

Compte des flux de trésorerie

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		2024	2023
		CHF	CHF
Fonds: liquidités selon A.2			
Résultat avant modification du capital de fonds et de l'organisation		-594 916	-946 866
Diverses opérations sans incidence sur la trésorerie		-43	0
Amortissements sur immobilisations corporelles et actifs immatériels		301 482	348 595
Correction de valeur exceptionnelle d'immobilisations corporelles		1 139	2 682
Revenus de vente d'immobilisations corporelles		-1 734	-2 140
Modifications des cours sur actifs financiers		-5 621	684
Modification des cours sur prêts en EUR		38 526	0
Modification des provisions		-302 680	272 914
Modification des créances à court terme		46 569	-89 203
Modification des actifs de régularisation		1 229 516	-752 495
Modification des engagements à court terme		-12 643	-22 214
Modification des soldes passifs		-26 085	-25 591
Total des flux de trésorerie provenant de l'exploitation	D.1	673 509	-1 213 633

Flux de trésorerie provenant d'investissements		2024	2023
		CHF	CHF
Investissement en immobilisations corporelles et incorporelles		-14 042	-52 112
Investissement en actifs financiers		-1 002 045	-1 500 000
Désinvestissement d'immobilisations corporelles		1 734	2 140
Désinvestissement d'immobilisations financières		0	1 500 000
Total des flux de trésorerie provenant d'investissements	D.2	-1 014 353	-49 972
Modification des liquidités		-340 844	-1 263 606

Preuve de la modification des liquidités

État initial des liquidités au 1.1	12 424 126	13 687 732
État final des liquidités au 31.12	12 083 282	12 424 126
Diminution des liquidités	-340 844	-1 263 606

Modification des fonds et du capital

Capital de l'organisation (en CHF)	2022				2023				2024
		Résultat avant modification du capital de l'org.	Affectation	Utilisation		Résultat avant modification du capital de l'org.	Affectation	Utilisation	
Capital de la fondation versé	1 000 000				1 000 000				1 000 000
Capital libre au 1.1					14 305 840				14 060 068
Modification du capital libre		- 1 045 772	0	800 000	-245 772	- 1 235 709	-40 852	852	- 1 275 709
Capital libre au 31.12	14 305 840				14 060 068				12 784 359
Capital lié									
Fonds plan social	227 000		0	0	227 000		852	-852	227 000
Fonds projets de campagne	800 000		0	-800 000	0		40 000	0	40 000
Total capital lié au 31.12	1 027 000		0	-800 000	227 000		40 852	-852	267 000
Total capital de l'organisation au 31.12	16 332 840				15 287 068				14 051 359

Le capital de l'organisation comprend les fonds que Greenpeace Suisse peut utiliser à des fins fixées par les statuts. De plus, l'organisation a elle-même partiellement affecté des fonds existants à certaines fins bien définies. Ils apparaissent sous la désignation «capital lié» dans le capital de l'organisation.

Fonds affectés (en CHF)

		Affectation	Utilisation	Dissolution		Affectation	Utilisation	Dissolution	
Fonds Énergie	0	246 556	-246 556	0	0	173 676	-173 676	0	0
Fonds Food for Life	0	110 000	-83 979	0	26 021	18 800	-44 821	0	0
Fonds Good Life	28 785	90 000	-118 785	0	0	35 000	-35 000	0	0
Fonds Oceans	0	137 553	-45 882	0	91 670	152 962	-76 148	0	168 484
Fonds Change	0	10 000	0	0	10 000	0	-10 000	0	0
Fonds Greencamp	0	0	0	0	0	5 000	-5 000	0	0
Fonds Cross-Border Fee HVFR	0	4 000	-4 000	0	0	79 693	-19 693	0	60 000
Fonds Dons GP SEA 2025-2028	0	0	0	0	0	540 000	0	0	540 000
Total fonds affectés (fonds de recettes) au 31.12	28 785	598 109	-499 202	0	127 691	1 005 131	-364 338	0	768 484

Greenpeace Suisse dispose de fonds alimentés par des tiers et liés à des fins spécifiques. Le Fonds Énergie comprend quatre fonds en faveur de notre campagne énergétique (année précédente: trois fonds). Comme l'année précédente, le fonds Food for Life comprend un fonds affecté à notre campagne pour une alimentation et une agriculture durables. Le fonds Good Life comprend trois fonds au profit de notre campagne en faveur de systèmes de consommation durables (année précédente: deux fonds).

Annexe au bilan annuel 2024

A Principes de présentation des comptes

A.1 Principes généraux de présentation des comptes

Le présent bilan annuel a été entièrement établi selon les normes Swiss GAAP RPC (respect du cadre conceptuel, des RPC fondamentales et des autres Swiss GAAP RPC). Il donne une image qui correspond à la réalité (true and fair view) de l'état de la fortune, des finances et des recettes. Le rapport annuel est conforme à la législation suisse, notamment aux articles concernant l'établissement et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962) ainsi qu'à l'acte de fondation de Greenpeace Suisse. Des écarts d'arrondi minimes peuvent découler du fait de l'arrondi commercial.

A.2 Principes régissant l'établissement du bilan et les évaluations

Les principes régissant l'établissement du bilan et les évaluations sont appliqués de façon identique à l'année précédente. Le rapport annuel se réfère au principe du coût d'acquisition ou de fabrication, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels de la présentation du bilan sont décrits ici.

Conversion des devises étrangères: les montants de l'actif et du passif libellés en devises étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change des devises au jour de clôture de l'exercice, les opérations en devises étrangères à leur valeur du jour.

Liquidités: les liquidités comprennent les avoirs en caisse, à la Poste et en banque. Elles figurent au bilan à leur valeur nominale.

Autres créances à court terme envers des sociétés proches et des tiers: les bureaux nationaux de Greenpeace et le bureau de Greenpeace International ainsi que la fondation néerlandaise Neptunus sont considérés comme des organisations proches. Comme Greenpeace Suisse n'exerce sur ceux-ci aucune influence prédominante ni ne les dirige sur la base d'un contrôle commun, ils ne sont pas consolidés. Les créances sont indiquées à leur valeur nominale. Les débiteurs à risque font l'objet de correctifs de valeur individuels.

Immobilisations corporelles et actifs immatériels: les immobilisations corporelles et les actifs immatériels figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements justifiés. Greenpeace Suisse ne possède pas d'immobilisations corporelles ayant pour objectif le rendement.

Catégories de placement	Durée d'amortissement en années
Matériel informatique et logiciels (y.c. logiciel de bases de données), télécommunications, équipement photo et vidéo	3
Mobilier et équipements	3
Aménagement de bureaux	10
Véhicules	3
Matériel nécessaire aux actions	3

Placements financiers: les placements financiers sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations d'actifs. Les titres compris dans les placements financiers sont portés au bilan à leur valeur de marché.

Engagements et provisions: les engagements figurent au bilan à leur valeur nominale. Les provisions sont constituées pour les engagements existants ou attendus et reflètent les sorties de fonds attendues à la date de clôture du bilan.

B Explications relatives au bilan

B.1 Modification des liquidités
Les liquidités comprennent des obligations de caisse de 2,0 mio de francs (année précédente: 2,0 mio de francs). En cas de difficultés de trésorerie, nous pouvons à tout moment faire appel à ces moyens, conformément à la convention.

B.2 Autres créances à court terme envers sociétés proches
La créance vis-à-vis de la fondation Neptunus correspond au remboursement d'un prêt arrivant à échéance en 2025 pour la construction du nouveau bateau Greenpeace. Quant à la créance vis-à-vis de Greenpeace International, il s'agit principalement de facturations de contributions au financement du personnel. (→ [Tableau B.2](#))

B.3 Actifs de régularisation
Les actifs de régularisation à l'actif englobent principalement des paiements anticipés de primes d'assurances sociales et de licences informatiques de l'exercice précédent, ainsi que des paiements anticipés de dépenses de campagnes et de marketing. Ils comprennent en outre la promesse d'héritages à hauteur de 205 501 francs datant de 2024 qui ont été versés en janvier 2025 (année précédente: 1 612 231 francs).

B.4 Immobilisations corporelles mobiles et actifs immatériels
Cette position comprend les investissements dans l'aménagement des bureaux et des entrepôts, le mobi-

lier, les équipements, le matériel informatique et les logiciels, ainsi que les véhicules que Greenpeace Suisse utilise pour fournir ses prestations de service et maintenir son administration. (→ [Tableau B.4](#))

B.5 Actifs financiers
Greenpeace Suisse a été l'un des membres fondateurs de la Banque Alternative Suisse. En outre, pour des raisons stratégiques, Greenpeace Suisse détient diverses actions de sociétés. (→ [Tableau B.5](#))

B.6 Engagements divers provenant de livraisons et de prestations
Comme pour l'exercice précédent, ce montant est pour l'essentiel dû à des campagnes de collecte de fonds qui ont débuté au dernier trimestre et dont les coûts n'ont été payés que partiellement à la date de clôture du bilan.

B.7 Autres engagements à court terme envers des organisations proches
Les engagements envers Greenpeace Allemagne concernent des frais de campagne qui ont été refacturés à Greenpeace Suisse l'année précédente. (→ [Tableau B.7](#))

B.8 Autres engagements à court terme
Les engagements envers des assurances sociales englobent les engagements en cours vis-à-vis de la caisse de pension (188 506 francs, année précédente: 183 916 francs), de la caisse de compensation (38 897 francs, année précédente: 39 976 francs) ainsi que des engagements vis-à-vis de l'assurance-maladie et accident de l'an dernier (9765 francs). (→ [Tableau B.8](#))

B.9 Provisions
(→ [Tableau B.9](#))

C Explications relatives au compte d'exploitation

C.1 Dons et contributions
Au cours de l'exercice sous revue, Greenpeace a pu comptabiliser 1,2 mio de francs de recettes provenant d'héritages et de legs (année précédente: 2,7 mio de francs). Les revenus provenant des autres dons et contributions se montent à 16,7 mio de francs (année précédente: 17,3 mio de francs.) En 2024, Greenpeace Suisse a été soutenue par 118 000 donatrices et donateurs (année précédente: 122 000). (→ [Tableau C.1](#))

C.2 Dons pour des projets de campagnes internationales Greenpeace
Au cours de l'exercice sous revue, Greenpeace Suisse a enregistré une entrée de 3 766 030 francs pour des

projets internationaux (année précédente: 3 235 676 francs). Ce montant se répartit comme suit: (→ [Tableau C.2](#)).

Conformément à son affectation spécifique, le don de 675 000 francs pour le travail de campagne de Greenpeace Asie du Sud-Est sera distribué progressivement sur cinq ans. Un premier transfert de don de 135 000 francs à Greenpeace Asie du Sud-Est a été effectué en 2024. Les montants restants, qui s'élèvent à un total de 540 000 francs, ont été affectés à un fonds et seront transférés progressivement durant les années 2025 à 2028.

C.3 Charges pour les prestations
Les charges induites par le travail de relations publiques dans le cadre d'une campagne de sensibilisation ou d'information sur un sujet particulier ont été comptabilisées avec les dépenses pour projets nationaux. Sont publiées au titre de charges de collecte de fonds les charges dont découlent directement des dons et des legs. Elles comprennent les charges résultant du traitement de la collecte de fonds dans son ensemble. Sont publiées au titre de charges administratives les charges qui ne contribuent qu'indirectement au travail de campagne et de projet de la Fondation Greenpeace Suisse. Il s'agit de travaux qui ne sont pas directement perçus par nos groupes cibles. Ces travaux garantissent le fonctionnement de base de la Fondation Greenpeace Suisse.

Ce rapport annuel fournit des renseignements détaillés sur les projets et campagnes nationaux et internationaux ainsi que sur le travail de relations publiques. Il est disponible en ligne sur www.greenpeace.ch. (→ [Tableau C.3](#))

C.4 Revenus divers
Au cours de l'exercice sous revue, le plus gros poste des revenus divers est un montant de 63 779 francs pour la facturation de charges indirectes pour le personnel de Greenpeace International travaillant chez Greenpeace Suisse (année précédente: 86 230 francs). En outre, les revenus divers comprennent aussi 28 054 francs (année précédente: 28 031 francs) pour la sous-location d'une surface de bureaux, 36 660 francs issus de ventes de merchandising (année précédente: 29 339 francs) et 5146 francs provenant de diverses recettes (année précédente: 29 779 francs).

C.5 Produits extraordinaires
Au cours de l'exercice sous revue, Greenpeace Suisse a perçu des participations aux excédents pour un montant de CHF 102 769 de l'assurance maladie et accident collective des années 2021 à 2023.

C.6 Charges extraordinaires
Pour le matériel informatique remplacé de manière anticipée et non intégralement amorti, un amortissement extraordinaire de 1139 francs a dû être comptabilisé au titre de charges extraordinaires durant l'exercice sous revue (année précédente: 2682 francs).

D Explications relatives au flux de trésorerie

D.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation
Le résultat de l'exercice sous revue avant modification du capital de fonds et de l'organisation s'élève à -594916 francs. Il excède de 351 950 francs celui de l'année précédente. Dans l'ensemble, il en résulte une entrée de trésorerie de 673 509 francs (année précédente: sortie de trésorerie de 1 213 633 francs).

D.2 Flux de trésorerie provenant d'investissements
Les investissements dans les installations informatiques et de télécommunication, le mobilier et les équipements s'élèvent au total à 14 042 francs (année précédente: 52 112 francs).
Au cours de l'exercice sous revue, l'investissement dans des placements financiers concerne principalement un prêt à long terme à une organisation proche. L'année précédente, le désinvestissement et le réinvestissement dans des placements financiers concernaient la prolongation d'un dépôt à terme de 1 500 000 francs.

E Explications relatives au compte de modification du capital

E.1 Principes régissant le compte de modification du capital
Greenpeace Suisse dispose de fonds alimentés par des tiers et liés à des fins spécifiques. Ils apparaissent sous la désignation «fonds affectés».
L'organisation a elle-même partiellement affecté des fonds existants à certaines fins bien définies. Ils apparaissent sous la désignation «capital lié» dans le capital de l'organisation.

F Autres indications relatives au rapport annuel

F.1 Salaires annuels de la direction et rémunération des membres du Conseil de fondation
Conformément au descriptif de poste de la direction, 50 % de chaque salaire est imputé aux charges nationales de campagne et 50 % aux charges administratives.
Les rémunérations des sept membres du Conseil de fondation se sont élevées au total à 24 000 francs (année précédente: 34 000 francs). Ce montant comprend les rémunérations de la direction du Conseil de fondation de 9000 francs (année précédente: 6000 francs). (→ [Tableau F.1](#))
F.2 Prestations non rémunérées
Des personnes ayant travaillé à titre honorifique ou volontaire ont fourni au total 22 906 heures de travail non rémunérées à Greenpeace Suisse (année précédente: 25 434 heures).

En outre, plusieurs entreprises médiatiques nous ont accordé des prestations à titre gracieux sous forme d'annonces et de temps d'antenne.

F.3 Engagements conditionnels
Dans le cadre de la gestion des risques, le potentiel de risque financier de tous les contrats de collaboration et de coopération a été étudié. Greenpeace Suisse participe par ailleurs à la société simple Alliance Environnement en tant que sociétaire ayant une responsabilité solidaire.
Un contrat de cinq ans a été conclu avec la société coopérative Kalkbreite pour les surfaces de bureaux. Il prend fin le 31.1.2029 (avec option de prolongation). En cas de déménagement, Greenpeace s'engage à remettre en l'état l'aménagement de base en recourant à des professionnels. Aucune provision n'a été constituée pour une éventuelle remise en l'état, d'une part parce qu'aucun déménagement n'est prévu actuellement et, d'autre part, parce qu'on peut supposer qu'un éventuel nouveau locataire serait prêt à reprendre l'aménagement existant.

F.4 Obligations en matière de prévoyance professionnelle
Au cours de l'exercice, Greenpeace Suisse a versé pour 382 202 francs de cotisations d'employeur à l'institution de prévoyance professionnelle (année précédente: 385 530 francs). La caisse de pension a présenté pour l'exercice 2023 un degré de couverture de 108,3 %. À fin septembre 2024, le degré de couverture a été provisoirement estimé à 112,8 %.
Au jour de clôture de l'exercice, les engagements envers l'institution de prévoyance professionnelle s'élevaient à 188 506 francs (année précédente: 183 915 francs).

À fin 2024, Greenpeace Suisse n'affiche aucune rentabilité économique. Il n'existe actuellement aucun élément connu signifiant un risque économique pour Greenpeace Suisse.

F.5 Engagements en matière de location et de leasing
Des contrats de durées variables et pluriannuelles régissent la location des surfaces de bureaux et d'entreposage ainsi que celle des systèmes d'impression. Au 31.12.2024, il restait 1 236 244 francs d'engagements dans le cadre des contrats en cours. Ce montant était de 1 600 932 francs l'année précédente. (→ [Tableau F.5](#))

F.6 Données sur les postes à temps plein
Au cours de l'exercice sous revue, le nombre de postes à temps plein était en moyenne annuelle de 60 (collaborateurs temporaires et de projet inclus). Il était en moyenne de 63 l'année précédente.

F.7 Rapport de prestations
Le rapport de prestations de la direction fait partie intégrante du rapport annuel 2024.

F.8 Événements survenus après la date de clôture de l'exercice
À notre connaissance, aucun événement important susceptible d'influencer les comptes 2024 n'est survenu après la date de clôture de l'exercice. Le rapport annuel 2024 a été validé par le Conseil de fondation lors de sa séance du 20 mars 2025.

B.2 Créances envers sociétés proches (en CHF)

	31.12.24	31.12.23
Fondation Neptunus (part d'amortissement 2025)	192 704	0
Greenpeace International (GPI)	12 066	76 125
Total créances à court terme envers des sociétés proches	204 770	76 125

B.4 Immobilisations corporelles (en CHF)

	Aménagement des bureaux et de l'entrepôt	Matériel informatique, télécommunications	Mobilier, équipements	Véhicules	Total des immobilisations corporelles	Actifs immatériels
Coûts d'acquisition						
31.12.22	1 025 470	171 943	253 105	87 474	512 522	688 010
Entrées	0	14 602	0	0	14 602	37 510
Sorties	0	-15 616	0	0	-15 616	0
Coûts d'acquisition						
31.12.23	1 025 470	170 930	253 105	87 474	511 509	725 520
Entrées	0	12 293	1 749	0	14 042	0
Sorties	0	-33 926	0	0	-33 926	-30 604
Coûts d'acquisition						
31.12.24	1 025 470	149 299	254 854	87 474	491 627	694 916
Amortissements cumulés						
31.12.22	-851 396	-140 418	-216 804	-87 474	-444 696	-60 432
Amortissements	-102 547	-15 852	-5 365	0	-21 217	-224 831
Correction de valeur extraordinaire	0	-2 682	0	0	-2 682	0
Sorties	0	15 616	0	0	15 616	0
Amortissements cumulés						
31.12.23	-953 943	-143 336	-222 168	-87 474	-452 978	-285 263
Amortissements	-56 560	-15 363	-4 559	0	-19 922	-225 000
Correction de valeur extraordinaire	0	-1 139	0	0	-1 139	0
Sorties	0	33 926	0	0	33 926	30 604
Amortissements cumulés						
31.12.24	-1 010 503	-125 912	-226 727	-87 474	-440 113	-479 659
Valeur comptable						
31.12.22	174 074	31 525	36 301	0	67 827	627 578
Valeur comptable						
31.12.23	71 527	27 594	30 937	0	58 531	440 257
Valeur comptable						
31.12.24	14 967	23 386	28 127	0	51 513	215 258

B.9 Provisions (en CHF)

	État au 31.12.2022	Formation	Dissolution/consommation	État au 31.12.2023	Formation	Dissolution/consommation	État au 31.12.2024
Provisions vacances	239 579	0	-13 745	225 834	0	-2 905	222 929
Provisions heures supplémentaires	142 167	6 659	0	148 826	20 225	0	169 051
Provisions projets locaux	40 000	306 472	-26 472	320 000	0	-320 000	0
Total provisions	421 746	313 131	-40 217	694 660	20 225	-322 905	391 980

B.5 Immobilisations financières (en CHF)

	31.12.24	31.12.23
Dépôt à terme fixe (durée 1 an)	1 500 000	1 500 000
Créance de prêt fondation Neptunus (échéance 2026-2029)	770 815	0
Parts sociales bureau	220 000	220 000
Parts sociales entrepôt	209 500	209 500
Actions nominatives Banque Alternative Suisse	172 800	165 300
Cautions loyer	20 604	20 562
Actions stratégiques	14 431	16 310
Créance de prêt fondation 5R (échéance en 2026)	10 000	0
Total immobilisations financières	2 918 150	2 131 672

B.7 Autres engagements à court terme envers des organisations proches (en CHF)

	31.12.24	31.12.23
Greenpeace Allemagne	1 766	23
Total autres engagements à court terme envers des organisations proches	1 766	23

B.8 Autres engagements à court terme (en CHF)

	31.12.24	31.12.23
Assurances sociales	227 403	185 152
Impôts à la source	22 551	32 393
Impôt sur le chiffre d'affaires	29 366	7 632
Total autres engagements à court terme	279 320	225 177

Bilan annuel

C.1 Dons et contributions libres (en CHF)

	2024	2023
Autres dons et contributions	16 718 776	17 318 910
Legs et héritages	1 234 664	2 682 214
Dons et contributions liés (en CHF)		
Dons et contributions liés	465 131	598 109
Total dons et contributions	18 418 571	20 599 233

C.2 Dons pour des projets Greenpeace internationaux spécifiques (en CHF)

Parrainages de la flotte Greenpeace	852 772	778 617
Flotte hauturière, Greenpeace International	808 187	802 230
Campagne Oceans de Greenpeace Grande-Bretagne	710 225	721 520
Travail de campagne de Greenpeace Asie du Sud-Est dans la forêt tropicale indonésienne	675 000	110 000
Parrainages de la campagne Océans	193 767	185 457
Parrainages de la campagne Forêts	137 312	128 940
Parrainages de la campagne Climat	123 949	116 504
Parrainages de la campagne Food for Life	107 157	108 908
Travail de campagne en Amazonie, Greenpeace Brésil	95 662	283 500
Campagne Whales not Woodside, Greenpeace Australie	35 000	0
Campagne Arctic, Greenpeace Italie	27 000	0
Total dons pour des projets	3 766 030	3 235 676

C.3 Charges pour les prestations (en CHF)

	2024	2023
Dépenses projets nationaux		
Dépenses pour le matériel	-2 992 826	-4 454 715
Dépenses pour le personnel	-4 165 895	-4 234 450
Frais de voyage et de représentation	-105 973	-99 135
Amortissements	-175 783	-191 815
Total dépenses projets nationaux	-7 440 477	-8 980 115
Dépenses pour les campagnes internationales		
Transfert de dons reçus pour des campagnes Greenpeace internationales	-3 226 030	-3 235 676
Autres dépenses campagnes Greenpeace internationales	-5 835 365	-5 890 316
Total dépenses campagnes internationales	-9 061 395	-9 125 991
Dépense pour les collectes de fonds		
Dépenses pour le matériel	-3 166 859	-3 448 088
Dépenses pour le personnel	-1 562 954	-1 519 240
Frais de voyage et de représentation	-17 213	-18 353
Amortissements	-67 592	-74 669
Total dépenses pour les collectes de fonds	-4 814 618	-5 060 350
Frais d'administration		
Dépenses pour le matériel	-298 462	-284 940
Dépenses pour le personnel	-1 318 068	-1 414 870
Frais de voyage et de représentation	-17 737	-24 021
Amortissements	-58 106	-82 111
Total frais d'administration	-1 692 373	-1 805 944
Total des charges pour les prestations	-23 008 863	-24 972 401

F.1 Salaires annuels de la direction (en CHF)

	2024	2023
Direction, taux d'occupation 100 %	178 000	174 000
Total salaires annuels de la direction	178 000	174 000

F.5 Engagements en matière de location et de leasing (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
< 1 an	350 814	364 688
1 à 3 ans	863 830	935 886
> 3 ans	21 600	300 358
Total engagements en matière de location et de leasing	1 236 244	1 600 932

Rapport de révision

	Phone +41 44 444 35 55 www.bdo.ch	BDO Ltd Schiffbaustrasse 2 8031 Zurich
STATUTORY AUDITOR'S REPORT		
To the board of foundation of Greenpeace Schweiz, Zürich		
Report on the Audit of the Financial Statements		
Opinion		
We have audited the financial statements of Greenpeace Schweiz (the Foundation), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2024, and the statement of income, the statement of changes in foundation capital and the statement of cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies. In accordance with Swiss GAAP FER 21, the disclosures in the performance report are not subject to the audit by the statutory auditor.		
In our opinion the accompanying financial statements give a true and fair view of the financial position of the Foundation as at December 31, 2024 and its results of operations and cash flows for the year then ended in accordance with Swiss GAAP FER and comply with Swiss law and the statutes of the foundation.		
Basis for Opinion		
We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Standards on Auditing (SA-CH). Our responsibilities under those provisions and standards are further described in the "Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements" section of our report. We are independent of the Foundation in accordance with the provisions of Swiss law and the requirements of the Swiss audit profession, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.		
We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.		
Responsibilities of the Board of Foundation for the Financial Statements		
The board of foundation is responsible for the preparation of the financial statements, which give a true and fair view in accordance with Swiss GAAP FER and the provisions of Swiss law and complies with the statutes of the foundation, and for such internal control as the board of foundation determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.		
In preparing the financial statements, the board of foundation is responsible for assessing the Foundation's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless the board of foundation either intends to liquidate the Foundation or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.		
	Phone +41 44 444 35 55 www.bdo.ch	BDO Ltd Schiffbaustrasse 2 8031 Zurich
Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements		
Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Swiss law and SA-CH will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.		
A further description of the auditor's responsibilities for the audit of the financial statements is located at EXPERTsuisse's website at: https://www.expertsuisse.ch/en/audit-report-for-ordinary-audits . This description forms part of our auditor's report.		
Report on Other Legal and Regulatory Requirements		
In accordance with Art. 728a para. 1 item 3 CO and PS-CH 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of financial statements according to the instructions of the board of foundation.		
We recommend that the financial statements submitted to you be approved.		
Zurich, March 20, 2025		
BDO Ltd		
Philippe Baumann	Kevin Zweifel	
Licensed Audit Expert	Auditor in charge	Licensed Audit Expert
Enclosure		
Financial statements (balance sheet, income statement, cash flow statement, statement of changes in foundation capital and notes)		